

# > ◦ Premières Communions ◦ <

Le Pin 28 janvier 1912

Un curé qui publie un bulletin depuis quatre ans, m'a envoyé à peu près tous les exemplaires qu'il a plus ou moins bien photocopiés. Voici quelques extraits qui montrent qu'il n'a pas beaucoup de consolations, dans sa paroisse de 200 âmes, relativement aux premières communions des enfants. [Le décret du Pape concernant la communion privée n'existe pas encore].

« La prochaine première communion, dit-il, est fixée au 28 mai. J'invite toute la paroisse à cette grande cérémonie qui rappelle à chacun de si doux souvenirs....

« Il ne sera peut-être pas inutile, à ce sujet, de soumettre aux enfants et aux parents les quelques réflexions suivantes :

« La première communion est l'acte le plus sérieux de la vie, le plus gros de conséquence pour le temps et pour l'éternité; il doit donc être préparé. Je rends hommage aux efforts et à la bonne volonté des communiant et communiantes définitivement admis. Nous avons le regret mais le devoir de refuser les autres.

« Ainsi, moitié des enfants, garçons et filles, poussent, c'est le mot qui convient, sans aucune notion de religion et sans faire de première communion. Aussi quelle graine de bons citoyens et de bonnes citoyennes, ça vous prépare! De plus, ceux qui, jusqu'alors, ont fait leur première communion, abandonnent systématiquement l'église quinze jours après.... à douze ans et demi, ils n'ont plus la foi et nous ne les reverrons qu'au mariage et aux funérailles... je ne dis pas à la mort!!!

« Cependant, je crois que la première communion bien faite - celle du petit nombre - est capable de vaincre ces désespérantes habitudes; humainement parlant, la partie est

perdue, mais chrétientement gagnant, avec la grâce de Dieu, elle est à gagner. Sans doute ce sera long, pénible, laborieux, mais si les parents chrétiens nous secoussent, au tout au moins nous laissent leurs enfants, l'œuvre de Dieu s'accomplira et avec elle le salut de cette paroisse.

«aura-t-elle toujours le triste pompon de l'indifférence et de l'athéisme ? Et la malédiction de Dieu pesera-t-elle sur elle de génération en génération ??... C'est à vous de répondre, parents de nos chers premiers communiant ; c'est à vous de rompre avec cette veulerie héréditaire qui défrasse toute imagination ; c'est à vous de comprendre que vos fils et vos filles n'ont rien à perdre à croire en Dieu, à prier, à venir à la messe, à pratiquer la religion enfin ; mais qu'ils ont, au contraire tout à gagner, à vivre comme ils veulent mourir : chrétiennement.

— « Une grand'mère osait tenir ce langage devant son petit-fils : « R. est vraiment trop grand pour aller à l'église ».

« Je ne sais parole plus stupide et plus coupable, et Dieu lui réserve, à cette bonne vieille, la moitié de sa pièce... comme si jamais l'homme et le jeune homme pouvoient être trop grands pour prier Dieu ! comme si jamais l'église n'abritait que les simples et les petits ! comme si jamais la vérité cessait d'être vrai et la religion obligatoire avec les moustaches ! C'est à vous déboîter les épaules de pitié.

— Un autre, un grand'père, cette fois, à qui j'envoyais demander pourquoi sa petite fille, une brimbelle de dix ans, manquait sans raison le catéchisme, voulut bien me répondre : « Que voulez-vous, ça ne l'empêche pas de grossir ». Tout comme s'il eût parlé, le brave homme, de ses poules et de ses lapins !

— « Mais j'ai vu plus fort encore. Je demandais à une mémantine pourquoi son gamin ne fréquentait jamais l'é-

glise : elle me répondit : « Il ne vaut pas y aller ! » - « Mais cependant, Madame, si vous lui commandiez ; il me semble que vous pourriez vous faire obeir d'un enfant de sept ans... » - « Il entre dans des colères qui me font peur » - « Et vous cédez ? » - « Il faut bien ! » - « Madame, dans dix ans votre enfant vous crachera à la figure et vous tirera les cheveux. Prenez ce que je vous dis. »

Voilà notre pain quotidien, cher lecteur, il n'est pas toujours beurré, voyez plutôt ; au moins le pétrissons-nous de nos efforts et un jour peut-être viendra où Dieu le fera lever. »

Ici, au Pin, grâce à Dieu\*, nous n'en sommes pas là, mais nous y arrivons, du moins pour un petit nombre. Crois ou quatre petits garçons et une petite fille, en âge de fréquenter les catéchismes, n'y viennent jamais. Il est vrai que les parents n'ont pas de religion - quelques-uns s'en vantent ! - mais ils ne se rendent pas moins coupables devant Dieu, en empêchant leurs enfants de recevoir la nourriture spirituelle à laquelle ils ont droit. D'ail. leurs qu'ils se le tiennent pour dit : s'ils ne reviendront pas à de meilleurs sentiments, s'ils persistent à agir ainsi, ces enfants deviendront, un jour, la verge dont Dieu se servira pour les châtier. « Le coupable, ce n'est pas moi, disait un jour un jeune assassin, en pleine cour d'assises, le coupable, c'est celui-là ». Et il montrait un vieillard à cheveux blancs, qui assistait aux débats : c'étoit son père. « Ah ! s'écriait-il avec désespoir, si il m'avait laissé faire ma première communion, si il m'avait élevé dans la religion chrétienne, je n'en serais point là ! »

Les pères et mères qui ont ce triste courage de laisser grandir leurs enfants sans principes religieux, sans foi, sans première communion, ne sont heureusement qu'un tout petit nombre, mais que chacun prenne garde, car on se laisse plus

facilement entraîner par les mauvais exemples que par les bons.  
Il y a aussi, dans certaines paroisses, il faut bien le dire, quelques rares familles, qui font trop de zèle, au sujet de la première communion de leurs enfants. Ne comprenant pas ou ne voulant pas comprendre que le prieur est seul juge dans une affaire aussi sérieuse et qu'il ne peut aller contre sa conscience, en acceptant des enfants qui n'ont pas entièrement satisfait aux conditions exigées, ces familles, par caprice, jalouse, amour-propre ou par je ne sais quelle autre absurde raison, préfèrent laisser leur fils ou leur fille sans communion, plutôt que de se résigner - oh ! la belle affaire ! - à attendre quelques mois de plus.

Mais ce qui est encore plus grave c'est que ces familles, en ces occasions, ne craignent pas de reprendre des bruits aussi ridicules que faux, afin de faire retomber le tort sur leur curé.

Tous en avons eu ici, dans la paroisse, quelques exemples dont nous parlerons, puisque notre bienveillance, notre longanimité - comme aussi nos avertissements et nos conseils - n'ont produit aucun résultat.

— — — — ○ — — —  
Avis. - Pour éviter toute confusion, je rappelle, je précise et je complète ce que j'ai dit : L'abonnement de 3 mois à la "Croix" est de 0 fr. 73.

L'abonnement de trois mois au "Pèlerin" est de 0 fr. 73.

L'abonnement d'un mois à l'"Éclair" est de 1 franc.

Tout abonné à l'un de ces journaux, ainsi que ceux qui versent une offrande de 10<sup>e</sup> par mois ou 1 fr. pour l'année, reçoivent 1<sup>o</sup> le feuillet paroissial, 2<sup>o</sup> toutes autres feuilles diverses qui pourront être polygraphiées dans l'année, 3<sup>o</sup> des brochures, faits ou images donnés de temps en temps suivant les ressources. — Quant au feuillet paroissial seul, sans aucune prime, il sera toujours remis gratuitement à toute personne qui le désire. Mais qu'on veuille bien m'en faire la demande, une fois pour toutes, si on veut le recevoir régulièrement.